



FILIÈRE PROFESSIONNELLE

Baccalauréat Aménagements Paysagers

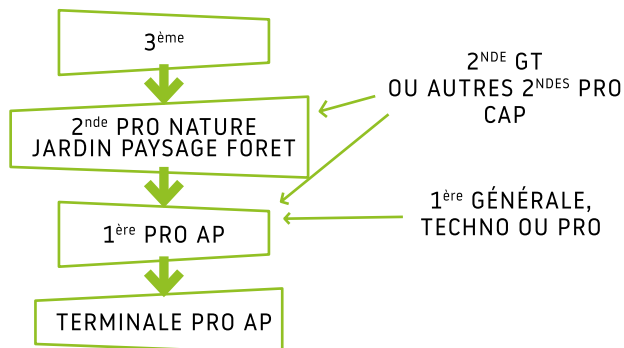
et BEPA Travaux Paysagers

Vous aimez la nature et le travail en extérieur. Vous aspirez à un travail de création d'espaces verts. Vous désirez intervenir sur la mise en place et l'entretien des végétaux. Vous voulez réaliser et entretenir des infrastructures. Vous souhaitez utiliser des machines ou équipements. Vous êtes sensible au respect de l'environnement.

Bienvenue dans la filière professionnelle Aménagements Paysagers.

Pour QUI ?

Après la classe de 3^{ème}, 2^{nde} Générale et Technologique ou 2^{nde} Professionnelle
Après un CAP

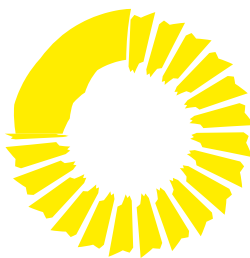


Quel CONTENU ?

33%

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Français, Éducation Socio-Culturelle, Mathématiques, Informatique, Histoire-Géographie, LV1 Anglais, Biologie, Éducation Physique et Sportive, Physique-Chimie



67%

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL ET STAGES

Aménagements Paysagers, Sciences et Techniques des Équipements, Sciences et Techniques Professionnelles, Sciences Économiques Sociales et de Gestion

FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

- 22 semaines de stage individuel (6 semaines en seconde + 16 semaines en première et terminale)
- 1 semaine de stage collectif

Évaluation et **DIPLÔME**

BEPA Travaux Paysagers (EN CLASSE DE 1^{ÈRE} PRO)

Contrôle
continu



Oral
professionnel

Baccalauréat PRO AP

50% Contrôle
Continu



50% Épreuves
terminales

COMPÉTENCES professionnelles acquises

- Identifier et connaître les végétaux
- Créer des aménagements paysagers
- Réaliser des travaux d'entretien
- Participer à l'étude et à la conduite de projets
- Établir des devis
- Mettre en œuvre un chantier
- Gérer une équipe restreinte
- Assurer la maintenance technique
- Maîtriser et appliquer les règles de sécurité
- Communiquer avec les différents partenaires



Poursuite d'ÉTUDES

Certificats de spécialisation (élagage, terrain de sport, gestion des arbres, etc.)
BTSA Aménagements Paysagers, autres BTS

VIE ACTIVE

Chef d'entreprise de travaux paysagers, Auto-entrepreneur de travaux paysagers, Paysagiste, Chef d'équipe paysagiste, Conducteur de travaux espaces verts, Technicien espaces verts.

Les PLUS de notre formation

FORMATION RECONNUE PAR
LES PROFESSIONNELS DES ESPACES VERTS
ET DU PAYSAGE (PUBLIC ET PRIVÉ)

UNE JOURNÉE D'IMMERSION
POSSIBLE AVANT L'INSCRIPTION

ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF

UN IMPORTANT RÉSEAU DE PARTENAIRES
PROFESSIONNELS (NOMBREUSES VISITES
D'ENTREPRISES, VOYAGE D'ÉTUDES À L'ÉTRANGER)

RÉALISATION DE CHANTIERS RÉGIONAUX

PRÉPARATION ET PASSAGE DU
CACES CATÉGORIE A *

PARTICIPATION À DES MANIFESTATIONS
PROFESSIONNELLES



Admission

Sur rendez-vous (dossier et entretien de motivation)